### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Marché public de travaux

Dénomination et coordonnées complètes de la collectivité : Mairie 8 A Rte de Saint Germain du Bois 71380 OSLON oslon@wanadoo.fr 03.85.96.56.71



# Mode de passation du marché:

Procédure adaptée établie en application des articles R.2123-1 et L 2123-1 du code de la commande publique

## Objet du marché:

Travaux rénovation énergétique bâtiments scolaires.

Ce projet se décompose en 3 tranches :

- Rénovation des bâtiments D et E
- Rénovation des bâtiments A, B et C avec pose de panneaux photovoltaïques
- Désimperméabilisation de la cour et construction de 2 préaux

Le dossier peut être également consulté et téléchargé sur la plateforme : <u>www.klekoon.com</u> Remise des plis obligatoirement par voie électronique

#### Critères d'attribution:

### CRITERE 1: PRIX DE LA PRESTATION: 40 %

Le critère du prix sera jugé en appliquant la méthode suivante :

- a) La note maximale de 10 est attribuée au candidat ayant présenté l'offre la moins chère
- b) Les autres candidats ont une note inversement proportionnelle au prix. (exemple : offre moins-disante d'un montant de 100 ; offre A d'un montant de 125, note de A=10 x montant offre moins-disante/montant offre A=10 x 100/125=8)

1° Prix jugé à partir de l'Acte d'Engagement dûment complété joint au présent dossier de consultation Coefficient de pondération 40 %

### CRITERE 2: VALEUR TECHNIQUE: 60 %

Le critère valeur technique sera jugé en appliquant la méthode suivante afin de conserver le poids relatif de ce critère : si aucun candidat n'obtient la note maximale, il sera attribué la note de 10/10 à l'offre la mieux-disante et les autres offres se verront attribuer une note inversement proportionnelle, par analogie à la méthode employée pour le critère prix.

EXEMPLE: offre A mieux-disante avec une notre de 8; offre B avec une note de 6; note de A = 10 et note de  $B = (\text{note offre B / note offre mieux-disante}) \times 10 = (6:8) \times 10 = 7.5)$ 

- 2.1 : Pertinence des moyens matériels et humains affecté à l'opération, expérience dans ce type de travaux

- 2.2 : Pertinence du mode opératoire pour la réalisation des travaux (méthodologie, organisation de l'établissement, contrôle des travaux, la gestion du respect du planning, etc...)

### Coefficient de pondération 40 %

- 2.3 : Pertinence des dispositions prises concernant la santé, sécurité du chantier pour éviter tout accident pendant la durée des travaux, la réduction des nuisances en site occupé.

Coefficient de pondération 20 %

Contact pour les renseignements relatifs aux voies et délais de recours : Tribunal Administratif de Dijon 22 Rue d'Assas BP 61616 21016 DIJON T2L 03.80.73.91.00 Fax 03.80.73.39.89

 $Courriel: greffe.ta\hbox{-}dijon @juradm.fr$ 

Date limite des offres : 17 juillet 2023 à 12 h Date d'envoi de la publication : 21 juin 2023